

Echanges céréaliers éleveurs

Des échanges entre éleveurs et céréaliers existent, notamment lors d'années de sécheresse comme 2015 ou 2018. Des éleveurs, en manque de fourrages, achètent par exemple du maïs sur pied à leurs voisins céréaliers et / ou achètent des écarts de tris de pommes de terre afin de compenser la baisse de leurs rendements de fourrages. À l'exception des échanges paille / fumier ou des ventes de petites surfaces d'herbe, ces transferts restent trop souvent ponctuels.

Pourtant la spécialisation des fermes pénalise les exploitations agricoles : d'un côté, des céréaliers subissent les conséquences de leur pratique agronomique basée sur des rotations courtes ; de l'autre, des éleveurs voient leur surface agricole totale valorisée en cultures fourragères avec la crainte de ne pas couvrir les besoins alimentaires de leur cheptel.

Pour illustrer ce fait, on observe en cette fin juin d'une part des céréaliers qui subissent le salissement de leurs parcelles de céréales, avec des champs de blé tendre ou d'orge d'hiver envahis de ray grass et / ou de vulpins malgré de multiples applications d'herbicides (avec des comptages atteignant parfois 300 vulpins/m²), et d'autre part des éleveurs soucieux face au résultat de leur bilan fourrager de mi-parcours. Pourtant, ces problèmes pourraient être résolus par une collaboration entre céréaliers et éleveurs.

À la veille de la moisson et du semis des cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) pour répondre à l'exigence réglementaire, certains pensent peut-être semer une traditionnelle moutarde. Pourquoi ne pas plutôt semer une association fourragère de type trèfle d'alexandrie + moha ou millet, qui serait récoltée fin septembre ou début octobre ? Cette association constituerait une ressource alimentaire pour des ovins ou bovins. Par la suite, il est possible d'implanter un mélange céréales protéagineux de type triticales + avoine + vesce, dans le but de le faire pâturer par des ovins en fin d'hiver ou de le récolter en ensilage fin avril ou début mai par un voisin éleveur de bovins, avant de semer le maïs.

Les possibilités sont multiples. L'enchaînement des deux inter-cultures évoquées ci-dessus permettrait de lever la pression des adventices d'une parcelle sans utiliser de pesticides. Qui plus est, les sols couverts de plantes toute l'année sont ceux dans lesquels méso- et micro-faune sont les plus développés. N'oublions pas que le sol n'est pas qu'un simple support dans lequel on jette des graines... c'est un milieu vivant qu'il faut respecter, structurer et nourrir pour qu'il nous nourrisse.

Si le but est d'allonger la rotation, il est possible de cultiver une luzerne et / ou du trèfle violet pour un éleveur. L'introduction d'une légumineuse aura l'avantage d'augmenter le nombre de champignons qui réactivera l'humification du sol.

Sur l'aspect cessibilité de vos transactions, je vous invite à consulter le guide juridique CEREL disponible sur le site de la Chambre d'agriculture Centre Val de Loire. Ce manuel vous alerte sur les points de vigilance et présente des exemples de contrats.

Philippe Loquet, Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loire



blé tendre envahi de ray grass



blé tendre envahi de vulpin



décembre 2018 : des brebis pâturent une interculture composée d'avoine, trèfle d'alexandrie, féverole, radis, moutarde